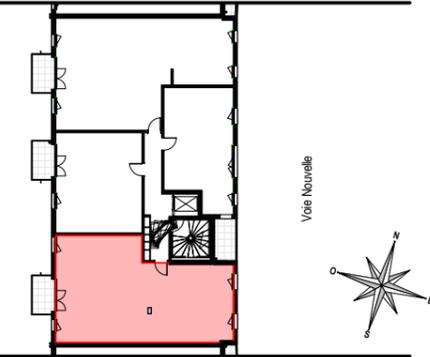


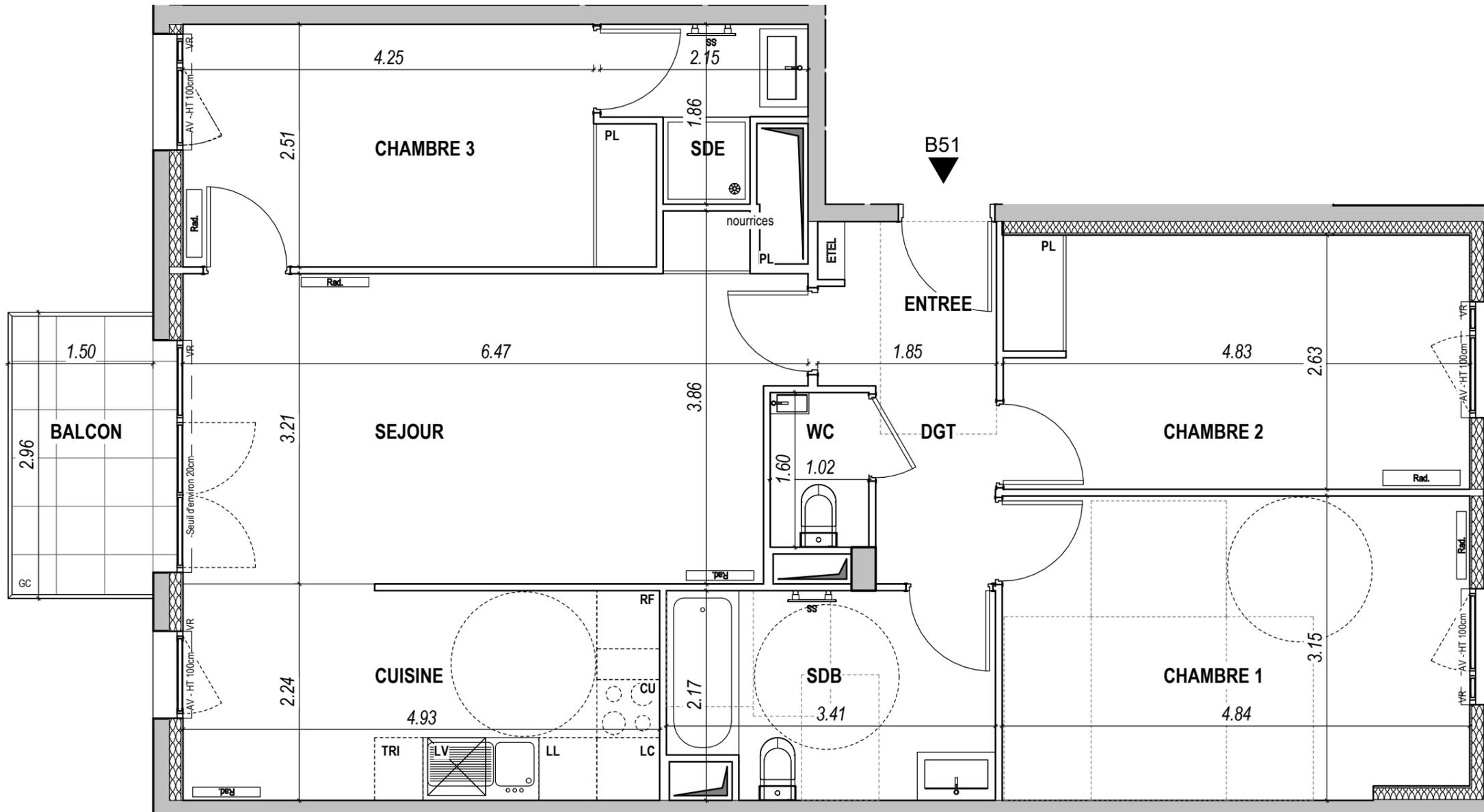
# SAISON 1

131 - 139 RUE PAUL HOCHART  
L'HAY-LES-ROSES



## HALL B

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES  
N° B51 au 5ème étage



ENTREE	3.13 m <sup>2</sup>
SEJOUR	20.41 m <sup>2</sup>
CUISINE	10.85 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	15.10 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	12.66 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	11.63 m <sup>2</sup>
SDE	2.87 m <sup>2</sup>
SDB	7.04 m <sup>2</sup>
WC	1.63 m <sup>2</sup>
DGT	2.55 m <sup>2</sup>

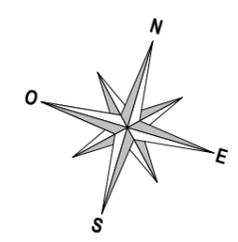
**SURFACE HABITABLE TOTALE 87.87 m<sup>2</sup>**

BALCON 4.22 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES 92.09 m<sup>2</sup>**

### LÉGENDE

AV	Allège Vitrée	SS	Sèche Serviette
VR	Volet Roulant	RAD	Radiateur
GC	Garde-corps	RF	Réfrigérateur
ETEL	Esp. technique élect. du logement	LV	Lave-vaisselle
PL	Placard	LL	Lave-linge
LC	Linéaire complémentaire	CUI	Cuisson
		TRI	Tri sélectif
			Retombée de poutre



Indice  
Echelle : 0 1 2 3

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques et sanitaires, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Le dessin des dalles sur plots des terrasses et balcons est indicatif.